

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP114 Management 1			
Code	ECRP1B14RP114	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be) Laurence BROOTCORNE (laurence.brootcorne@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement de l'unité d'enseignement relative à la Spécialité des Relations Publiques.

L'activité fournira à l'étudiant les clés essentielles afin d'aborder la communication et la psychologie au travers un historique, les grands courants et quelques grandes figures.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
- 2.5 Négocier, argumenter, persuader
- 2.6 Développer une attitude assertive et positive

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique**

- 4.2 Identifier les carences de communication de l'entreprise, proposer les moyens d'y remédier et impulser les améliorations

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.2 Mettre en place des stratégies de communication et d'information en adéquation avec les objectifs poursuivis
- 5.4 Motiver ses collaborateurs et gérer les équipes
- 5.5 Gérer les problèmes sociaux et interpersonnels, anticiper et résoudre les conflits

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

de mieux se connaître

d'appréhender le mode fonctionnement des être vivants

de mieux observer, d'analyser les modes de communication des partenaires qui l'entourent

de transposer, d'utiliser et d'optimiser ces connaissances dans l'optique communicationnelle et plus spécifiquement dans la profession de RP.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B14RP114A Psychologie	24 h / 2 C
ECRP1B14RP114B Management professionnel	36 h / 3 C
ECRP1B14RP114C Techniques d'expression orale et gestuelle	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP1B14RP114A Psychologie	20
ECRP1B14RP114B Management professionnel	30
ECRP1B14RP114C Techniques d'expression orale et gestuelle	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie			
Code	20_ECRP1B14RP114A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La psychologie fait partie intégrante de nos vies. La psychologie fait partie des outils au service d'une communication efficace.

Tant dans les domaines professionnels, médiatiques, d'argumentations, de marketing, et de développement personnel, la psychologie traverse de manière transversale les apprentissages du cursus en Relations publiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Faire découvrir aux étudiants les processus mentaux conscients et inconscients par l'analyse de diverses réalités comme les émotions, la personnalité.

L'étudiant sera capable d'utiliser les outils de développement personnel et de psychologie d'entreprise. Il sera capable d'appliquer les théories apprises dans le cadre des ressources humaines. Il pourra prendre compte de l'importance du langage dans la psychologie de groupe et l'utiliser à des fins de communication.

Fournir à l'étudiant les clés essentielles afin d'aborder la psychologie au travers un historique, les grands courants et quelques grandes figures. Ce sera aussi l'occasion d'apprendre à mieux se connaître afin de mieux connaître les autres, le tout dans un objectif d'utiliser ces connaissances dans l'optique professionnel du RP.

L'étudiant sera capable de reconnaître les différents courants psychologiques, de définir et d'utiliser les différentes méthodes employées en psychologie en matière d'observation et de classement des comportements. L'étudiant sera à même d'utiliser ces connaissances dans le cadre d'une communication efficace et respectueuse d'autrui.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Définition de la psychologie et disciplines apparentées

Historique

Description des grandes théories de la psychologie moderne : Skinner, Piaget, Freud...

Questionnaires/tests

Démarches d'apprentissage

Cours magistral (Support pédagogiques: Transparents, Supports audiovisuels, Ouvrages de références et articles de presse)

Exposés en classe
Mise en situation (simulation)
Travaux à domicile
Recherches personnelles ou par groupe
Remédiation: en classe et à la demande des étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation: en classe et à la demande des étudiants.

Ouvrages de référence

Bibliographie succincte:

Ouvrages de références (bibliographie succincte: Alain Lieury, « Introduction à la Psychologie », édition Dunod, Paris, 2000.

C. Bonardi, A. Roussiau, « Les représentations sociales », coll. Topos, édition Dunod, Paris, 1999.

A. Baddeley, « La mémoire humaine : théorie et pratique », Presses Universitaires de Grenoble, 1993.

P. Watzlawick, J. Helmick Beavin, Don. D. Jackson, « Pour une logique de la communication », coll. Points, édition Seuil.)

C. Tavaris, C. Wade, "Introduction à la psychologie - les grandes perspectives", éd. ERPI, 2007

R. Gerrig, P. Zimbardo, "Psychologie", 18e édition, éd. Pearson Education France, 2008

E. Grebot, M. Dovero, « Enseigner, former, conseiller avec le PNL », coll. Formation permanente en sciences humaines,

édition ESF, Paris, 1995. J. Ambrosi, « La Gestalt Thérapie, édition Privat, Toulouse, 1984. G. Bateson, « La Nature et la

pensée », édition du Seuil, Paris, 1984. J.-L. Bernaud, « Les méthodes d'évaluation de la personnalité, coll. Topos, édition

Dunod, Paris, 1998; C. Tavaris, C. Wade, "Introduction à la psychologie - les grandes perspectives", éd. ERPI, 2007

R. Gerrig, P. Zimbardo, "Psychologie", 18e édition, éd. Pearson Education France, 2008)

Portfolio alimenté par l'enseignant et les étudiants

Supports

Syllabus

Portfolio alimenté par l'enseignant et les étudiants, documents audiovisuels

Supports déposés sur connectED au regard de cette UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Par une évaluation continue durant le cursus grâce des échanges avec l'enseignant, des présentations en classe, des productions individuelles et en groupe et enfin par un examen oral.

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectEd au regard de cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40	Evc	20
Période d'évaluation			Exo	60	Exo	80

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Management professionnel			
Code	20_ECRP1B14RP114B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence BROOTCORNE (laurence.brootcorne@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la compréhension du monde professionnel des relations publiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- D'analyser les pratiques professionnelles
- D'identifier ses propres besoins de formation
- De décoder les informations données lors des conférences
- D'élaborer une fonction de veille et d'utiliser des outils de communication up to date
- De rédiger un rapport comprenant du contenu de faits et du contenu de perceptions

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'intelligence organisationnelle
Le mind mapping
Les réseaux sociaux
La communication et les rp
Le community management
Les outils digitaux
...

Démarches d'apprentissage

Travail en autonomie
Travail individuel et en groupe
Approche par situation-problème
Approche interactive

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants peuvent consulter toutes les personnes ressources qu'ils souhaitent avant de rendre leur rapport.

Ouvrages de référence

Variés selon les formateurs

Supports

Notes des formateurs et notes personnelles de l'étudiant
Documents déposés sur connectED au regard de cette UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fera sur base d'un rapport qui reprendra les 5 thématiques proposées ainsi que sur la présence active de l'étudiant. Pour chaque thématique, l'étudiant proposera un compte rendu objectif du contenu et une analyse personnelle des apprentissages qu'il aura pu en tirer. Il sera aussi demandé à l'étudiant de créer son Probook numérique et de le compléter par des textes, des images et des vidéos liés à ses apprentissages académiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30		
Période d'évaluation			Tvs	70	Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques d'expression orale et gestuelle			
Code	20_ECRP1B14RP114C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Communiquer, dire les choses, les transmettre et les diffuser sont des objectifs importants pour la profession de Relations Publiques. Les exprimer correctement et efficacement contribue à la réussite et à la réalisation des objectifs

fixés. Si la théorie et la stratégie de communication doivent être acquises, les présenter de manière plaisante et sans

faute mais aussi mais avec personnalité (enthousiaste, conviction et originalité) apporte un plus. Les techniques d'expression orale et gestuelle (le corporel véhicule selon les experts entre 80 et 95% de la communication) sont donc primordiales à identifier et à maîtriser.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Apprendre à s'exprimer correctement et en adéquation avec le public ciblé et le message à transmettre.

Décrypter le langage du corps.

Acquérir les bases de l'aisance de la prise de parole en public.

Oser s'exprimer.

Réactiver ou acquérir les bases de l'expression

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Techniques de base de l'art d'expression

Connaissance et exploitation des organes phonateurs

Diction et Orthophonie

Relaxation et respiration

Identification des publics

Cours ex cathedra

Questions/réponses

Recherches en classe

Travaux et recherches à domicile

Démarches d'apprentissage

Mises en situation

Initiation à la respiration relaxante et productrice de sons
Improvisation
Travail sur la voix
Prise de conscience de la communication non-verbale
Participations passives et actives à des stages et spectacles d'art de la parole
L'évaluation étant continue, la présence aux cours est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation en classe et à la demande

Ouvrages de référence

FINZI N, Bien dans sa voix, bien avec soi, éd. Hachette, 2017
BEAUDOUT G, FRANEK C, La Fabrique de Théâtre, éd. Thierry Magnier, 2015
ABITBOL J, L'Odyssée de la voix, éd. Laffont, 2005
LYR G, Parler de tout son corps, éd. d'Organisation, 1999
MORRISON C, Les Carnets d'Ateliers, coll. Spectacles, éd. Actes Sud Junior, 2000
Il était une fois, Le Jeu de Cartes pour raconter des histoires, éd. Atlas Games, 1995

Supports

Les étudiants et les intervenants extérieurs et l'enseignant
Textes et vidéos (papier et canal web)
Cartes et jeux

Supports déposés sur connectED au regard de cette UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1 - Evaluation continue
Q3 - travail et examen oral

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectEd au regard de cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Tvs + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres

activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).